

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)**

(Code ISIN Actions D : FR0013279601)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence UBS Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) libellé en Euro, couvert contre le risque de change coupons nets réinvestis (cet indicateur est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles internationales), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La sélection des titres et les positions tactiques à court terme à initier, sont effectuées à partir d'analyses micro et macro-économiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment est principalement investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles en actions échangeables et titres assimilés de toute nature émis par des sociétés de tous Etats afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement/risque » attrayant et de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions et titres assimilés de toute nature et de tout secteur économique, émises par des personnes de droit privé ou des personnes de droit public de tous Etats.

Les émissions (ou à défaut les émetteurs) peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » de notation inférieure à BBB – par les agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion sont inclus dans le périmètre d'investissement sans limite d'exposition. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment est comprise entre -2 et 8.

Les investissements dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro sont autorisés. Par ailleurs, l'exposition globale au risque de change du compartiment n'excèdera pas 15% de l'actif net, le gérant n'étant pas contraint de couvrir systématiquement le risque de change, puisque la gestion n'est pas indiciaire.

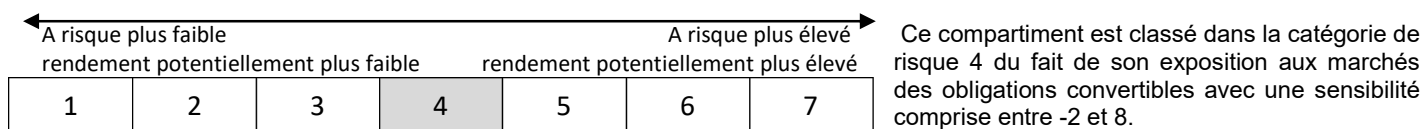
Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de change, de crédit et de volatilité à titre de couverture, et d'exposition en fonction de ses anticipations.

Le compartiment distribue annuellement son résultat net (le compartiment pourra verser des acomptes sur dividendes) et capitalise ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires des actions D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J+1, à cours inconnu. Les règlements interviennent en J+2 ouvrés après exécution.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou Haut rendement) accentue l'exposition du compartiment au risque de crédit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	1%
Frais de sortie :	1%*
Dans certains cas l'investisseur peut payer moins	
* : 1% uniquement en cas de rachat d'un actionnaire supérieur à 10% de l'actif net. Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	1.21%**
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance***	15% TTC l'an de la surperformance du compartiment par rapport à l'indice de référence UBS Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR)

** Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au **31 décembre 2021** ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de performance au **31 décembre 2021** (la période de référence de calcul de la commission de surperformance étant différente de l'exercice comptable) : **0%**

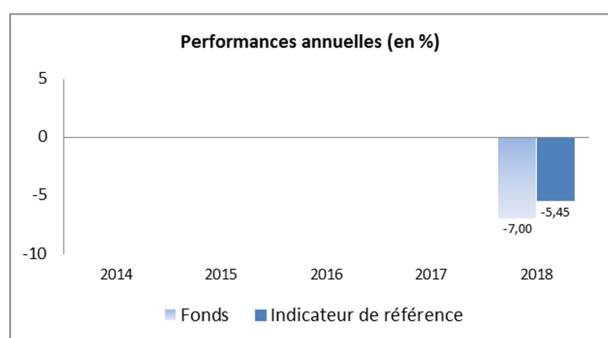
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

"Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence."

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de ce compartiment, disponible sur le site internet www.spgestion.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

La performance du compartiment est calculée coupons nets réinvestis. Celle de l'indicateur de référence est capitalisée. Les performances passées sont évaluées en Euro. Les frais courants prélevés sont inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création du compartiment : 31/12/2018

Le compartiment est issu de la fusion-absorption du FCP Schelcher Prince Convertibles Global World créée en 2011, par le compartiment Schelcher Prince Convertibles Global World.

La part D créée le 04/12/2017 devient la catégorie d'action D.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus /rapport annuel/document semestriel) : Sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site www.spgestion.fr.

La valeur liquidative est publiée dans les locaux de la société de gestion. Elle est disponible sur simple demande auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION et sur le site internet www.spgestion.fr.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de ce compartiment peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La politique de rémunération de la société de gestion pourra être consultée sur le site www.spgestion.fr.

La responsabilité de SCHELCHER PRINCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions du compartiment sont disponibles sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site www.spgestion.fr.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SCHELCHER PRINCE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **27/10/2022** pour les actions D du compartiment SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS.